ASCENSEURS EN PANNE : LES RÉPARATIONS PROVISOIRES NE SUFFISENT PLUS

Depuis plusieurs mois, les pannes d'ascenseurs se répètent dans plusieurs établissements et services du CASVP.
Une réparation est effectuée… puis quelques heures plus tard, parfois le jour même, l'ascenseur tombe de nouveau en panne.

Ces dysfonctionnements répétés ne sont plus acceptables.

DES CONSÉQUENCES CONCRÈTES POUR TOUS

Dans nos établissements, **un ascenseur n'est pas un simple équipement de confort**.

Lorsqu'il est immobilisé, c'est toute l'organisation qui est perturbée :
- Déplacements des résidents, usagers, familles et visiteurs rendus difficiles, voire impossibles ;
- Limitation de l'autonomie et des possibilités de déplacement de certains résidents ;
- Augmentation des déplacements par les escaliers pour les agents ;
- Difficultés pour acheminer les repas et les chariots ;
- Complications dans les circuits du linge propre et du linge sale ;
- Manutentions supplémentaires et désorganisation des services ;
- Risque accru de chute ou d'accident.

LES AGENTS EN PREMIÈRE LIGNE

Quand les ascenseurs sont en panne, **ce sont encore les équipes qui doivent s'adapter**.
Monter et descendre les étages à répétition représente une charge physique supplémentaire, particulièrement pour les agents souffrant déjà de douleurs articulaires, musculaires ou de troubles musculosquelettiques.
Les conséquences sur les conditions de travail et la santé des agents doivent être réellement prises en compte.
La continuité du service ne peut pas reposer durablement sur des personnels contraints de compenser des équipements défaillants.

POUR LES RÉSIDENTS AUSSI, LES CONSÉQUENCES SONT MAJEURES

Dans un EHPAD ou une structure d'hébergement accueillant des personnes âgées ou fragiles, une panne prolongée peut entraîner **un véritable isolement**.
Certains résidents ne peuvent plus rejoindre les espaces collectifs, participer aux activités, recevoir leurs proches dans les mêmes conditions ou tout simplement circuler normalement dans leur lieu de vie.
Le maintien de l'autonomie et de la liberté de déplacement doit rester une priorité.
Les directions signalent les dysfonctionnements et des interventions sont réalisées.
Mais lorsque les mêmes équipements retombent régulièrement en panne, il faut sortir de la logique du dépannage permanent.

L'UNSA CASVP demande :
→ un état des lieux précis du parc d'ascenseurs du CASVP ;
→ l'identification des appareils connaissant des pannes récurrentes ;
→ des diagnostics techniques approfondis lorsque les réparations successives échouent ;
→ un calendrier clair de rénovation ou de remplacement des équipements les plus défaillants ;
→ une information rapide des agents et des usagers en cas d'immobilisation prolongée ;
→ des mesures organisationnelles et de prévention adaptées pendant toute la durée des pannes.

La sécurité des agents et des résidents, leurs conditions de travail et leurs conditions d'accueil ne peuvent dépendre d'ascenseurs qui fonctionnent… jusqu'à la prochaine panne.

09-09-2026